

CONSEIL
DES JEUNES



MUNICIPAL

Du 28 janvier 2017

COMPTE RENDU

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Du 28 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le 28 janvier à 10h00, le Conseil Municipal des Jeunes de Castelsarrasin, dûment convoqué le 23 janvier 2017, s'est réuni à la mairie, salon Henry POTTEVIN, sous la présidence de Madame Nadia BETIN, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à la Petite Enfance.

Conseillers : 23

Conseillers en exercice : 22

Présents : 20

Procurations : 0

Absents : 2

Votants : 0

Membres Présents : Maëlyss ALTAR DIT ALTER, Quentin BELDJILALI, Iris CARENTIER, Evan CAUMONT, Louna CHAVASTELON, Amaury COSTES, Ethan DJAE, Romane DUCHENE, Célia FOY, Noham GHERAIRIA, Maëlys GHERAIRIA, Léa MALLET, Axelle MATHIEU, Yanis MAURUC, Emma MERCIER, Lola MERCIER, Elias METSO-CALMEJANE, Ben-Armel M'HADJI, Rafaël MOURLANNE, Antonin PAGES

Membre représenté : /

Membre absent excusé : Marlon CONTE

Elus référents présents : Nadia BETIN, Eric KOZLOWSKI

Elus excusés : /

Assistaient à la séance sans voix délibérative :

Sylvie BERTHAU, C.C.A.S., Responsable du Pôle Prévention, Solidarité, Jeunesse

Pascal BOSCREDON, C.C.A.S., Animateur référent du Conseil Municipal des Jeunes

Célia FOY a été désignée comme responsable de séance

Amaury COSTES a été désigné secrétaire de séance avec Sylvie BERTHAU.

Rappel des dates :

Semaine du 10 au 15 octobre 2016 : Elections des jeunes conseillers au sein des établissements scolaires et dépouillement en mairie pour les écoles.

Le 19 novembre 2016 : Installation du Conseil Municipal des Jeunes.

Le 10 décembre 2016 : Plénière du Conseil Municipal des Jeunes.

Nadia BETIN, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à la Petite Enfance, ouvre la séance à 10h10 et accueille les jeunes élus présents.

Il s'agit de la deuxième réunion du Conseil Municipal des Jeunes et de la première réunion de travail avec le compte-rendu des travaux effectués en groupe sur les différents projets envisagés. Chaque élu dispose d'un dossier de synthèse devant lui dans lequel se trouvent les documents nécessaires pour la séance.

Nadia BETIN signale la démission de Julia PRUDHON, élue à l'école des Cloutiers.

Elle présente ensuite la manière de procéder concernant le déroulement de la séance : les jeunes doivent valider par un vote le compte-rendu de la séance du 10 décembre 2016 ainsi que le règlement intérieur, documents dont ils ont eu connaissance précédemment par courrier. Ensuite les rapporteurs de chaque groupe de travail présenteront le résultat de leurs réflexions en commençant par le projet de Skate Park pour lequel Mr KOZLOWSKI, 4^{ème} adjoint, en charge du Sport, de la vie associative et de la communication, a été invité en tant que référent du Conseil Municipal Adulte.

- Vote du compte-rendu de la séance du 10 décembre 2016 :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

- Vote du règlement intérieur :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Projet Skate Park : Rapporteur : Yanis MAURUC

Les documents ayant servi au groupe de travail sont transmis à Mme BETIN et Mr KOZLOWSKI.

Le groupe s'est rendu sur le site du Skate Park afin de prendre des photos et d'identifier les différentes structures qui le composent, puis s'est déplacé à l'Espace Ados afin de pouvoir découvrir ce local dédié aux adolescents et y travailler. Le Skate Park dispose de plusieurs éléments et paraît en bon état (pas de dangers apparents pour les usagers).

Toutefois le site est trop gris et manque d'espace, d'autant plus qu'il est grillagé et paraît sale malgré un nettoyage régulier. Il n'est pas intégré à son environnement. Dans l'attente d'éventuels travaux, serait-il envisageable de repeindre le site pour le rendre plus attractif ?

Dans l'idéal, les jeunes imagineraient un projet qui s'intègre dans l'espace urbain, capable d'accueillir à la fois des sportifs, qu'ils soient professionnels ou débutants, et tout autre public, dans un cadre agréable avec de la verdure, des bancs, un point d'eau, Un « bowl » ou un « snake », structures à la fois polyvalentes et ludiques, en béton pour permettre la pérennité, et qui serait aménagé conviendrait parfaitement.

De plus, il serait intéressant de prévoir une surface d'expression libre (graffs, ...) pour une culture souvent associée à la pratique de skate ainsi que la possibilité de diffuser de la musique.

Nadia BETIN fait la remarque qu'une telle structure nécessite de l'espace, entre 1 000 et 1 600 m² d'après Mr KOZLOWSKI, ce qui n'est pas la surface du site actuellement mais que la réflexion est quand même autorisée.

La question est posée à Mr KOZLOWSKI de savoir si le Skate Park doit être déménagé pour permettre les travaux de l'école DUCAU située à côté. Celui-ci répond que, si une réflexion est bien engagée pour des travaux à l'école DUCAU, il ne peut pas répondre à la question du déplacement du Skate Park, rien n'étant encore décidé de façon officielle.

Il pose également la question de savoir quelles seraient les propositions du Conseil Municipal des Jeunes pour le déménagement du parc et les interrogent pour savoir s'ils ont posé des questions aux usagers afin de connaître leurs envies.

Il précise que le parking sur le terrain de rugby sert lors des matchs ou pour des réceptions en installant un chapiteau et ne peut donc pas être utilisé pour agrandir le site.

Les jeunes font plusieurs propositions :

- Parc de Clairefont abandon car trop loin des collèges et lycées
- A côté de l'école Jules FERRY, sur le terrain abandon car au milieu d'une cité
- Derrière le gymnase des Fontaines

Le Conseil Municipal des Jeunes valide le fait d'envisager le déplacement du Skate Park derrière le gymnase des Fontaines sur un ancien terrain de tennis actuellement inoccupé pour garder un pôle attractif de ce côté de la ville notamment et décide d'approfondir (décision à l'unanimité) les possibilités de ce site en sollicitant les services techniques de la ville et en se déplaçant sur site avec eux.

Mr KOZLOWSKI propose aux jeunes de se renseigner auprès des skaters afin de savoir si le site leur conviendrait et demande au groupe de travail d'établir plusieurs projets faisant mention de la faisabilité et des prix. Ces trois propositions seraient une proposition idéale quasiment inatteignable, une médiane établissant un compromis acceptable et la dernière une proposition à minima.

Pascal précise que la réflexion des jeunes a également porté sur l'avenir du Skate Park qui pourrait permettre de développer des cours ou encore de mettre en place des événementiels (contests, battles, ...) pour créer une dynamique sur Castelsarrasin.

Enfin, il demande aux jeunes, dans la mesure du possible, de prendre des photos d'autres Skate Park lors de ballades dans le Tarn et Garonne.

Pendant les débats les jeunes ont signalé à Mr KOZLOWSKI certains travaux à faire sur les différents sites de la ville :

- Terrain situé à côté de l'école Jules FERRY, un panneau de bois est cassé et potentiellement dangereux
- Le stade situé à côté de l'école Sabine SICAUD a besoin de quelques réparations, les lumières ont disjoncté et il manque les filets de but.
- Gymnase des fontaines : les gradins sont dangereux et le revêtement de la salle de handball fait mal quand on tombe (abrasif).
- Gymnase Flamens : refaire le grillage côté route car il encombre trop le trottoir.

Avant de partir, Mr KOSLOWSKI félicite les jeunes pour le travail fourni, les réflexions amenées par le groupe de travail et les encourage pour la suite.

Projet lutte contre les incivilités : Rapporteur : Noham GUERAIRIA

Rappel : l'idée vient des faits relevés sur le parking des bus à côté d'Aldi où ont été constatés des bagarres, des vols, du racket et du trafic de drogue, avec également la libre circulation d'une personne avec un couteau, ainsi que des moqueries, sur la couleur de peau notamment, et des bagarres dans les cours des écoles.

En 2016 une action sur l'égalité filles / garçons a été réalisée au sein des écoles primaires de la ville dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.), à l'exception de l'école Marie CURIE.

Nadia signale qu'il serait intéressant de continuer cette action en interne avec le service des affaires scolaires notamment.

Les jeunes signalent qu'ils ont l'impression de ne pas être écoutés par les adultes lors des conflits, dans les cours d'école, et que ce sont parfois « ceux qui viennent prévenir qui se font punir sans explication ».

Il est rappelé que malgré tout, la démarche « normale » en cas de conflit doit être de se rapprocher d'un adulte pour en parler, sans venir toutes les cinq minutes cependant. L'important est de parler et non de se faire justice tout seul.

Pour travailler sur les incivilités dans les écoles, les jeunes proposent de mettre en place des « réunions forums » dans les établissements, avec la présence d'un adulte, peut être un animateur des T.A.P., en se mettant en relation avec le service des affaires scolaires.

Cela pourrait faire l'objet d'un travail engagé par ce service avec une journée phare consacrée au Parcours Citoyen le 29 mai 2017 et lors de laquelle seront présentées à la salle DESCAZEAUX les activités réalisées dans les écoles. Ces réunions permettraient de parler de tous les problèmes ouvertement et de trouver ensemble (enfants / adultes) des solutions envisageables.

Pour les incivilités constatées sur le parking de bus, le groupe de travail propose de se renseigner sur les tournées des voitures de police en prenant contact avec le commissariat par l'intermédiaire de Sylvie BERTHAU.

De plus, certains jeunes ont parlé de zones d'ombre sur le parking, ce qui augmenterait le sentiment d'insécurité, mais le délégué technique de la mairie n'arrive pas à les localiser, l'éclairage répondant aux normes en vigueur et les globes lumineux de la ville ayant été changés récemment pour permettre un meilleur éclairage à moindre coût. Cela peut être dû à l'heure à laquelle sont faits les constats différents (usagers du bus / services techniques de la mairie). Il faut donc que les jeunes se mobilisent et prennent des repères et des photos pour faire part de ces points à la mairie, en travaillant aussi avec Aldi dans la mesure du possible car le parking est privé et n'appartient pas à la collectivité même si les jeunes y sont très souvent.

D'autre part, il serait souhaitable d'installer des bancs pour permettre aux jeunes de s'asseoir. Il est demandé au Conseil Municipal des Jeunes de faire une étude avec les services techniques de la mairie et de faire des propositions (modèles, prix, emplacements) en situation chiffrées après une visite sur site.

Enfin, les incivilités se traduisent également par le dépôt d'ordures sur la voie publique faute d'avoir parfois une poubelle proche. Le Conseil Municipal des Jeunes est informé qu'en temps normal le nombre de poubelles est suffisant mais qu'avec le plan vigipirate actuellement en vigueur les poubelles opaques ont été supprimées. La compétence appartenant à la Communauté de Communes, il faut les contacter pour savoir quelles sont les conditions de remplacement prévues.

Projet sensibilisation au tri sélectif : Rapporteur : Maëlyss ALTAR DIT ALTER

Un des élus de l'école Louis SICRE signale qu'un intervenant vient chaque lundi pour travailler dans l'école. Se renseigner pour savoir qui c'est.

Les jeunes ont fait le constat qu'il y a peu de poubelles pour le tri sélectif dans Castelsarrasin et que le désintérêt des habitants pour ce sujet a plusieurs causes :

- Pas envie, ils s'en fichent
- C'est ennuyeux
- Pas assez de lieux de tri à proximité
- Manque d'informations

Les jeunes font plusieurs propositions pour sensibiliser les castelsarrasinois :

- Opération « Nettoyons la nature », elle a lieu avec la chaîne des magasins LECLERC le 3^{ème} week-end de septembre, une autre opération peut être organisée par nos services
- Rajouter des poubelles dans les établissements et dans la ville en général
- Cours / entraînement au tri lors des T.A.P.
- Mettre en place des activités permettant de recycler : origami, fabrication de papier, récup art, ...
- Faire venir un intervenant pour présenter le tri sélectif dans les écoles
- Visiter la déchèterie de Castelsarrasin avec le C.M.J. et découvrir le circuit de recyclage
- Opération « 10 0100 coins nature dans les écoles et les collèges » pour mettre en place des composteurs dans les établissements et / ou créer des jardins partagés ou des jardins intergénérationnels

Un des élus de l'école DUCAU signale qu'il y a déjà un composteur dans l'établissement. La question se pose de savoir si on peut généraliser cette action dans toutes les écoles ?

- Investir dans le DVD de la série « C'est pas sorcier ! » sur le recyclage et le diffuser auprès des jeunes

Nadia BETIN signale qu'il aurait fallu inviter Mme BAJON-ARNAL, qui est la conseillère en charge de ces questions pour la mairie et que ce sera fait pour la prochaine fois.

Elle informe également d'une action « Nettoyons la nature » organisée par le Lion's Club à Gandalou prochainement et propose que le Conseil Municipal des Jeunes contacte le président afin de voir si une action est possible sur Castelsarrasin. Une affiche pourrait être réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes pour cette action afin de sensibiliser les gens à venir et pas seulement les écoles.

Un des élus propose également de faire une exposition avec les déchets ramassés cette journée, peut être sous forme de récup'art, afin de pouvoir la présenter lors de l'action du Service des Affaires Scolaires le 29 mai 2017 à la salle DESCAZEUX.

Pascal présente également deux actions envisageables pour sensibiliser les gens au tri :

- Créer des sculptures monumentales de déchets pour montrer aux gens la pollution de façon artistique et interpeler l'opinion publique.



- Organiser un canular vidéo dans la rue où un faux billet est posé par terre afin de montrer aux gens que ramasser un papier peut apporter beaucoup sur le plan de l'écologie sans demander beaucoup d'effort.

La séance de travail se termine et la prochaine date est fixée au samedi 25 mars 2017.